Hôtel de Région Pierre-Lagourgue (Votre ville), (le date)

Monsieur DIDIER Robert

Président de la Région Réunion

Avenue René-Cassin Moufia (NOM) (Prénom)
BP 7190 (Adresse Postale)
97719 Saint-Denis Cedex 9 (complément adresse Postale)

 (Code Postal) – (Ville)

Monsieur le Président de la Région Réunion,

En 2015 vous avez instauré les règles de la Continuité Territoriale permettant une prise en charge partielle du coût des billets d’avion pour les résidents de la Réunion depuis 2 ans et pour les natifs de la Réunion, leurs enfants à charge et les conjoints marié(é)s et pacsé(e)s notamment.

Lors de son instauration vous avez respecté notre liberté individuelle pour le choix de notre lieu d’achat, à savoir directement auprès des compagnies aériennes ou des agences de voyages de Métropole ou de la Réunion.

Malgré le caractère très contraignant que la formule dit du « remboursement » implique, notamment de faire l’avance de la totalité des billets et de patienter jusqu’à 12 mois pour obtenir le remboursement, nous sommes très attachés sur le choix de notre lieu d’achat et particulièrement sur le choix de notre agence de voyage.

Votre décision pour l’année 2020 de retirer la formule de « remboursement » nous interdit de fait notre libre choix du lieu d’achat.

La raison de ce retrait est surprenante dans la mesure où elle concerne un fait délictueux commis par 3 de vos personnels.

N’aurait il pas été plus judicieux de revoir le mode d’organisation du service en cause afin que de tels faits ne puissent se reproduire plutôt que de pénaliser des dizaines de milliers de bénéficiaires attachés à la formule du « remboursement » ?

D’autre part nous vous rappelons que les tarifs des billets vers la Réunion étant particulièrement élevés, leurs achats sont réalisés très tôt dans l’année afin de bénéficier des tarifs d’ouverture.

Vous excluez donc d’ors et déjà tous les bénéficiaires qui ont effectué leurs achats ou réservations pour l’année 2020 de l’aide dont ils auraient pu prétendre dans le cadre du remboursement.

Nous vous demandons explicitement de revoir votre décision afin de respecter notre choix du lieu d’achat dont nous sommes particulièrement attachés ou de permettre aux agences de Métropole d’accepter la Formule dit du « BON » qui nous éviterez par la même occasion de faire l’avance des billets et de patienter plusieurs mois pour obtenir le remboursement de l’aide.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Région Réunion, nos salutations distinguées.